FRC 4 33238

DISCOURS

Case
FRC
25999

DE M. VAUBLANC,

Au nom de la Députation du Département de Seine & Marne.

MESSIEURS,

NOUS jouissons, enfin, du fruit de vos travaux; les Électeurs du Département de Seine & Marne viennent de nommer les Membres de l'Administration.

A peine étions-nous réunis, que toutes les voix se sont élevées pour voter une adresse à nos augustes Représentans, à ceux à qui nous devons la Constitution, qui assure à jamais nos droits, ceux du Monarque, notre liberté, & la grandeur de la France.

Jamais, depuis que l'Histoire transmet à la Postérité les événemens les plus mémorables, jamais les hommes n'ont vu un spectacle aussi imposant que celui dont nous avons le bonheur d'être les témoins : un Sénat auguste dicte à vingt-quatre millions d'hommes, des Loix que toutes les Nations s'empresseront d'adopter quand elles les connoîtront.

THE NEWBERRY
LIBRARY

Tandis que nous étions occupés à former les Assemblées que nous devons à votre sagesse, nous avons lu avec étonnement une protestation contre un de vos Décrets. Toutes les Assemblées primaires ont chargé leurs Électeurs d'exprimer leur indignation. Nous avons élevé la voix à l'envi les uns des autres. Un cri unanime a éclaté contre ceux qui ont osé signer une semblable protestation.

Comment ont-ils pu penser qu'ils pouvoient ainsi donner à la Loi une marque publique de mépris ? Certes, à moins de livrer sa Patrie à ses ennemis, il est impossible à un François de commettre un crime plus inoui que de dire : Voici la Loi, je la lis, & je proteste contre elle.

Est-il donc dans l'Empire un individu ou une corporation qui ose prétendre que chacun peut n'observer de la Loi que ce qui s'accorde avec son intérêt, & rejeter tout ce qui paroît le blesser ?

Ils ne cessent, ces mêmes hommes, de s'écrier dans leur aveuglement, que vous avez passé les Pouvoirs que la Nation vous a donnés, & que vous avez diminué & avili l'autorité royale. Eh ! que vous avions-nous demandé ? Une Constitu-

tion libre & monarchique. Qu'avez-vous fait ? Vous avez assuré notre liberté ; le Monarque règne sur les François, & les François font retentir tout l'Empire des acclamations de leur amour pour son auguste Personne.

Quelle idée ont-ils donc de la grandeur royale, s'ils ne la mesurent pas sur l'élévation de ceux qui obéissent ? La différence est grande entre commander à des esclaves, & commander à des hommes.

Loin de nous ces idées coupables. Pénétrés de la sagesse de vos Loix, & du respect avec lequel nous devons les recevoir, nous les bénissons unanimement, & particulièrement les Décrets sur les Assignats, sur la vente des Biens nationaux, & celui que l'esprit même de l'Evangile vous a dicté sur la Religion. Nous jurons de répandre pour leur défense la dernière goutte de notre sang. Nous déclarons infâmes & traîtres à la Patrie, tous ceux qui oseroient désobéir à vos Décrets sanctionnés par le Roi, ou qui se permettroient des protestations contre eux. Nous les vouons à l'exécration de tous les bons Citoyens.

Poursuivez, Messieurs, avec le même courage vos sublimes travaux. N'en détournez pas vos regards pour écouter les cris frénétiques de

574

l'envie, la voix sordide de l'intérêt soutenu du fanatisme, les clameurs impuissantes de l'orgueil humilié, & la voix lâche de ces hommes pusillanimes à qui les mouvemens généreux d'une Nation libre font regretter le repos léthargique, dont les despotes savent faire jouir leurs esclaves, pour les empêcher de s'appercevoir qu'ils portent des fers.

Pour nous, nous sommes déterminés à vivre & mourir libres sous l'empire de la Loi. Si jamais l'on ose attaquer cette liberté, nous en déploierons l'étendard sacré. Nous montrerons ce que peut le courage françois animé par l'amour de la Patrie. Vivre & mourir libres, tel est notre cri de ralliement.

Quel lieu plus digne que cette enceinte de retentir des actions de graces que nous adressons au Monarque, qui s'est uni à vous pour notre bonheur ! Nous allons lui porter l'hommage de notre reconnoissance. Nous allons lui dire qu'il vivra à jamais dans nos cœurs, que nous apprenons à nos enfans à le bénir, & qu'un concert unanime d'amour & de vénération portera son nom à la dernière postérité.

A Paris, chez Baudouin, Imprimeur de l'ASSEMBLÉE NATIONALE, rue du Foin-Saint-Jacques, N°. 31.